



La restauration de vieux saules têtards

Lorsqu'un arbre n'a pas été entretenu depuis plusieurs décennies, les branches deviennent massives et à terme, risquent de faire s'écrouler l'arbre sous son propre poids. C'est pourquoi un entretien régulier de l'arbre -espacé d'un maximum de 12 ans- s'impose.

Dans de tels cas, la taille est dangereuse du fait du travail en hauteur sur de grosses branches qui éclatent facilement. En outre, plus les branches sont grosses, plus l'arbre présente des difficultés à reprendre et à faire des rejets. Dans certains cas, il est préconisé de laisser une branche coupée à une cinquantaine de centimètres de hauteur en guise de tire-sève.

Pour limiter les risques d'accidents, le démontage progressif des branches est conseillé (coupé par sections du haut vers le bas).

La meilleure solution dans le cas d'un têtard laissé à l'abandon est de faire appel à un professionnel, mieux équipé et maîtrisant parfaitement l'écologie de l'arbre pour augmenter les chances de survie de celui-ci.

Dans le cadre de son programme Biodiversit'haies, FNE Franche-Comté, en partenariat avec ses fédérations départementales (dont JNE), fait ainsi appel à des élagueurs locaux et expérimentés pour restaurer des saules têtards centenaires.

Contacts

Jura Nature Environnement

21 Av. Jean Moulin
39000 Lons-le-Saunier
03.84.47.24.11
contact@jne.asso.fr

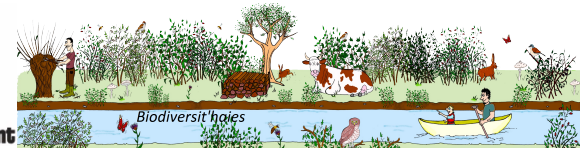
France Nature Environnement Franche-Comté

MEFC – 7 R. Voirin
25000 Besançon
03.81.80.92.98
biodiversite@fne-franche-comte.fr



Avec le soutien financier de :

région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ



SAULE TETARD, CREATION ET ENTRETIEN

Les arbres têtards sont des arbres au port particulier : tronc massif d'une hauteur de quelques mètres seulement dans notre région, couronnés d'un branchage en boule leur valant le nom de *Têtard*, parfois *Trogne*, ou encore *Tête de chat*. Créés de la main de l'Homme, ils étaient régulièrement taillés à une hauteur définie pour éviter l'abroustissement par le bétail. En fonction de leur diamètre et de leur qualité, les branches (ou rejets) avaient différents usages : bois de chauffage, vannerie, fourrage, etc.

Les têtards représentent non seulement une source de production de bois, mais aussi un patrimoine paysager, historique et biologique d'une grande richesse. Ces témoins de pratiques passées constituent de surcroît un lieu de vie pour une multitude d'animaux et de plantes.

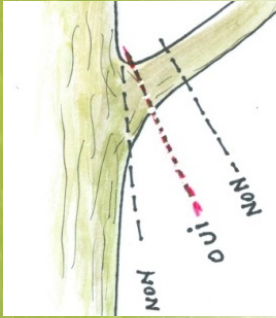
En Franche-Comté, la plupart des arbres têtards sont des saules. Le Saule blanc est couramment rencontré en plaine et sur les plateaux au bord des cours d'eau et dans les zones humides. Le Saule osier, taillé beaucoup plus bas, se rencontre quant à lui aux abords des vignes où il servait au liage.

De nombreuses autres essences d'arbres peuvent se tailler en têtards, mais leur utilisation n'est pas traditionnelle en Franche-Comté : Frêne, Chênes, Charme, Orme, Châtaignier, etc.

Quelques notions de taille

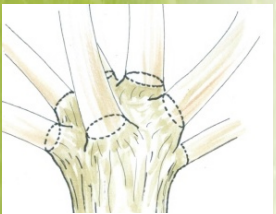
La taille des branches doit être effectuée au plus près du tronc ou de la tête, sans toutefois entamer le cône d'insertion de la branche. La surface taillée doit être la plus faible possible, c'est pourquoi la taille doit se faire de manière perpendiculaire à l'axe de la branche.

Le matériel conseillé pour ce type d'activité en hauteur est la tronçonneuse d'élagage, petite et facile à manier. Si les branches sont petites, le buchage se fait facilement avec une scie, tandis que les rejets sont entretenus préférentiellement au sécateur.



Le buchage

© ville-st-aubin-les-elbeuf.fr



La coupe des rejets doit se faire au ras du cône d'insertion



Jeune saule têtard

L'entretien des saules têtards

Une fois bien implanté, le cycle d'entretien du têtard va être choisi en fonction de l'usage souhaité des rejets :

- cycle de 1-2 ans pour la vannerie,
- cycle court 2-4 ans pour des fagots et charbonnettes,
- cycle long pour du bois bûche ou autre (5-10 ans).

Plus les cycles sont longs, plus l'entretien sera dangereux et nécessitera un matériel adapté. Les branches de saules sont en effet cassantes et particulièrement imprévisibles au moment de la coupe.

La taille, ou buchage, a lieu en hiver, en période de repos végétatif.

Après chaque entretien, un suivi et une coupe des rejets du tronc est nécessaire les printemps suivants. Ce travail rapide (arrachage à la main des bourgeons) peut également être remplacé efficacement par le bétail qui les consomme.

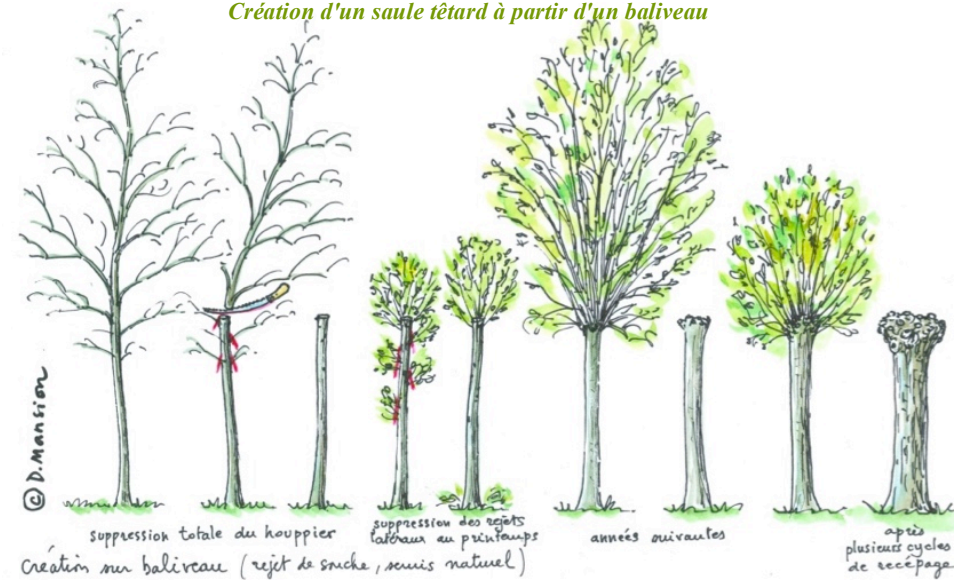
La création des saules têtards

Un saule têtard peut se créer à partir d'un arbre apparu de manière naturelle ou d'une bouture, très facile à faire pousser pour le saule.

Pour cela, choisir un jeune arbre (baliveau) de 5 à 15 cm de diamètre et le couper de manière nette à la hauteur souhaitée (environ 2m). Si la configuration le permet, le tailler juste au-dessus d'une fourche permettra de multiplier les rejets. Cette taille doit être effectuée en période hivernale (après la chute des feuilles et avant le débourrage). (cf schémas page suivante)

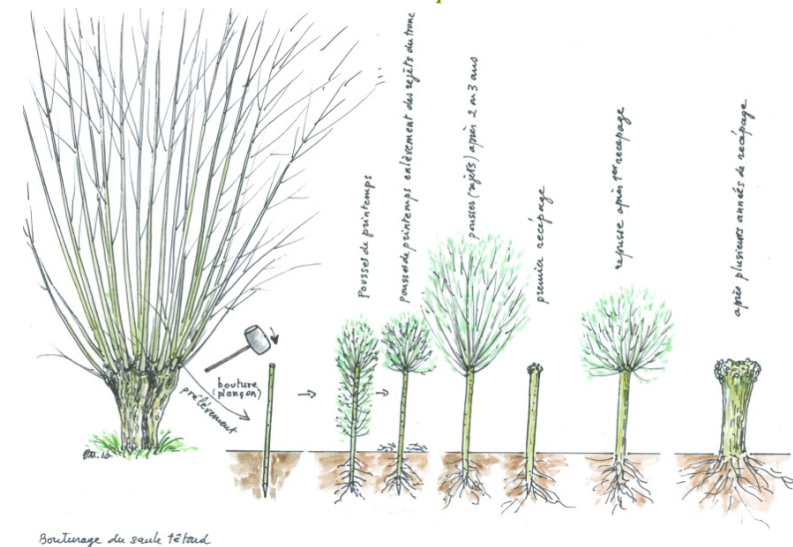
Au printemps suivant, de nombreux rejets apparaissent le long du tronc jusqu'à la tête. Tous ceux situés hors de la tête de l'arbre doivent être taillés (tronc et souche). L'opération peut être répétée si besoin les printemps suivants.

Création d'un saule têtard à partir d'un baliveau



Une première taille de la tête, également appelée buchage, est préconisée rapidement, au bout de la 2^{ème} ou 3^{ème} année afin de renforcer les bourrelets de recouvrement au niveau de la tête. Ensuite l'arbre s'entretient selon un cycle normal à partir de la 5^{ème} année.

Création d'un saule têtard à partir d'une bouture



Dans le cas d'un bouturage, une simple branche de 2 à 3 mètres plantée profondément dans le sol, comme un piquet, en période de repos végétatif va permettre l'implantation rapide d'un saule. La démarche à suivre est ensuite identique que celle citée plus haut et illustrée ci-dessus.